



COMMISSION EUROPE
Réunion thématique 6 – Accès à l'information et capacité de planification (17/04/2025)
Compte-rendu

PARTICIPANTS

François BELIN – ETHIKIS
Pauline BLANCKAERT – UNDV
Albane CHENEAU – BPCE
Mélissa CHEVILLARD – NEOLITHE
Romane COLLEU – CITEO
Hugo DAUDET – SOOFÛT
Maxime KAPLAN – GRDF
Sophie LE PALLEC – GS1 FRANCE
Bruno MEDORI – BME CONSEIL
Xavier PAILLARD – ARMOR SAS
Lucia PEREIRA – RESEAU VRAC ET REEMPLOI
Predrag PETRICEVIC – FNAC DARTY
Ludovic PILET ROCHER – KANDO
Julien RAZAT – COLLECTIVITE TERRITORIALE MARTINIQUE
Margaux ROQUES-LABBE – AFLEYA
Jean-Baptiste SANDOZ – COMPANY PROJECT
Muriel VOISIN – COLAS

PROGRAMME DU GROUPE DE TRAVAIL

1. Recueillir les données clés pour l'économie circulaire

- Sélectionner une liste d'indicateurs utiles, interprétables et essentielles à la circularisation des chaînes de valeur (par les professionnels et par les consommateurs)
- Privilégier la granularité la plus fine possible, sur l'ensemble de la chaîne de valeur
- Encadrer les données mises à disposition pour privilégier la durabilité
- Garantir un cadre réglementaire cohérent et prévoir une période de mise en conformité adaptée et accompagnée
- Soutenir la R&D et prévoir des obligations sur les données manquantes aux modèles économiques circulaires
- Éviter les biais en exigeant des données sur les pièces les moins durables

2. Rendre mobilisable les données

- Faire du DPP un outil simple et circulaire
- Privilégier l'identifiant unique à la multiplication des codes
- Garantir l'interopérabilité des différents porteurs d'informations
- Permettre la continuité et l'évolutivité du DPP tout au long du cycle de vie du produit et de ses composants, par les différents acteurs de la chaîne de valeur



- Adapter l'interface aux différents utilisateurs du DPP, pour faciliter l'accès différencié aux informations pertinentes
 - Permettre la comparaison des données
 - Penser l'interopérabilité internationale du DPP
3. Etablir des standards adéquats
- Baser les choix de la Commission sur des standards ouverts, internationaux, déjà existants et fonctionnels
 - Simplifier et rationaliser les multiples labels environnementaux pour en maximiser la visibilité et la lisibilité
4. Faire de l'accès accru aux données un outil stratégique de transition circulaire
- Utiliser les données collectées pour accroître la compréhension des flux et usages des ressources
 - Renforcer la planification dans les filières stratégiques
 - Systématiser la prise en compte de la dimension « ressources » et de leur finitude dans les stratégies de décarbonation demandées par l'UE

SYNTHESE DES ECHANGES

- **Recueillir les données clés pour l'économie circulaire**

Romane Colleu - CITEO

Souligne la pertinence d'une harmonisation des types de données. Par exemple, il serait intéressant que, par l'intermédiaire du QR code du DPP, les consommateurs aient accès au niveau européen à la consigne de tri pour chaque produit.

Suggère une intégration dans le DPP de toutes les données liées à la circularité du produit ainsi qu'à celle de son emballage.

François Belin – ETHIKIS

Indique qu'il est cohérent et probable que soient mis en place des critères concrets de réparabilité qui apparaissent dans la norme EN45554 et sont assez similaires à ceux de l'indice français.

Soutient l'intégration d'un indicateur sur le prix des pièces détachées, comme cela est fait en France dans les nouveaux indicateurs de réparabilité.

- **Rendre mobilisable les données**

Sophie Le Pallec – GS1 FRANCE

Précise la distinction à effectuer et les problématiques associées concernant :

- L'identifiant unique (qui fait le lien entre un produit et son DPP).
Les entreprises utilisent déjà un système de codification standardisé développé au niveau mondial depuis 50 ans. Il est donc essentiel de se baser sur ces codes déjà utilisés et opérationnels présents sur les produits, et non de repartir de zéro.
- Le support de données (qui encode l'information).

La piste du QR code est privilégiée et le monde du commerce se prépare à passer du code barre actuel au QR code. Il est alors primordial de ne pas multiplier les codes, mais de préférer un seul QR code qui pointera vers toutes les informations utiles à tous. Dans ce QR code, une partie des informations seront accessibles hors internet, puis des systèmes de DNS internes permettront d'orienter l'utilisateur vers l'information qui correspond à son profil.

Les informations seront réglementaires, sur le produit, mais aussi plus marketing selon les souhaits de communication des marques auprès des consommateurs. Des règles seront donc à fixer pour garantir un bon équilibre.

- **Etablir des standards adéquats**

François Belin – ETHIKIS

Souligne que les labels ont une place à prendre dans le DPP pour rendre lisible par les consommateurs cette agrégation d'informations sur les produits.

Précise que la directive Green Claims, en cours de trilogue, permettra de cadrer les critères de robustesse attendus des labels qui pourront être présents dans le DPP.

- **Faire de l'accès accru aux données un outil stratégique de transition circulaire**

Romane Colleu – CITEO

Soutient une extension du DPP à tous les produits et secteurs pertinents, et non uniquement à ceux couverts par le règlement Ecoconception, afin que cet outil entre dans la norme de conception des produits et crée de façon générale une habitude d'accès aux informations à chaque étape de la chaîne de valeur dans tous les secteurs.

PROCHAINES ETAPES DE LA COMMISSION EUROPE

Objectifs de la phase 2 de la Commission Europe :

- Affiner les propositions construites au cours des six GT thématiques
- Les inscrire et les porter dans les initiatives européennes en cours de discussion

Programme de poursuite des travaux en trois séquences :

SEQUENCE 1 – Financement de la transition circulaire

- Budget 2026
- Cadre financier pluriannuel 2028 – 2034

SEQUENCE 2 – Clean Industrial Deal

- **New Circular Economy Act**
Quatre réunions thématiques dédiées entre septembre et décembre 2025 (dates à venir)
- Révisions en cours : marchés publics, TVA, MACF, SEQE
- Règlement visant à accélérer la décarbonation de l'industrie
- Actes délégués ESPR et PPWR

SEQUENCE 3 – New Bioeconomy Strategy